

Rapport d'activités 2013



Régle Intermunicipale de police
Richelieu-Saint-Laurent

Rapport d'activités 2013

MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	3
NOTRE ORGANISATION.....	4
Notre mission	5
Nos valeurs.....	5
Territoire desservi.....	5
Organigramme.....	8
NOTRE PERSONNEL.....	10
SECTION SOCIOCOMMUNAUTAIRE.....	12
UNE PRÉSENCE POLICIÈRE 24/24 HEURES.....	14
Surveillance du territoire.....	14
La sécurité routière – Primordiale à la Régie	14
Notre service de police – Présence et action à tous les niveaux	15
La Régie impliquée dans un projet pilote	16
Une présence et une proximité appréciée – L'escouade de policiers à vélo	17
LA DIVISION ENQUÊTES ET SOUTIEN.....	19
Renseignements et analyse.....	19
Identité judiciaire.....	20
Liaison avec les cours.....	20
LE CENTRE D'APPELS D'URGENCE (CAU)	21
LA GESTION DE NOS RESSOURCES HUMAINES	25
Recrutement, embauche et développement organisationnel.....	25
La formation de notre personnel : Une priorité à la Régie	26
Déontologie et discipline	28
LA GESTION DE NOS RESSOURCES PHYSIQUES ET FINANCIÈRES.....	30
NOS RÉSULTATS	32
Bilan routier et constats d'infraction.....	32
Criminalité.....	33

MOT DE LA PRÉSIDENTE

C'est avec fierté que je vous présente le rapport d'activités 2013 de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent. Chaque année, notre mandat se complexifie. Près de 42000 appels ont été faits par les citoyens au Centre d'appels d'urgence, la grande majorité nécessitant un déplacement policier. Derrière chaque appel, le bien-être des citoyens prime.



L'excellent travail réalisé par l'ensemble de notre personnel policier et civil permet d'accomplir les défis quotidiens avec brio, malgré l'augmentation significative des cartes d'appels traitées (9% de plus qu'en 2012).

Des routes plus sécuritaires

Avec ses 700km², le territoire de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent est immense et comporte des milliers de déplacements de travailleurs. Les patrouilleurs concentrent leurs efforts dans la sensibilisation et la répression, afin d'assurer un milieu sécuritaire aux usagers de la route, une des principales préoccupations des citoyens. Les collisions avec blessés graves ont considérablement diminué, passant de 26 à 3 ! C'est une réduction de 88% des accidents majeurs qui ont souvent des impacts durant toute une vie.

Moins de crimes

En ce qui a trait aux crimes contre la personne, les vols qualifiés contre la personne sont réduits de 33%. Les crimes contre la propriété ont considérablement diminué. Les introductions par effraction dans les commerces ont diminué de 27%. Les vols de véhicule sont en baisse de 26%, tout comme les méfaits de 34%.

Nous terminons donc l'année avec une diminution de 9% de la criminalité (crime contre la personne et crime contre la propriété combinés). Les interventions quotidiennes, la proximité de la visibilité de nos policiers permettent de maintenir un sentiment de sécurité dans notre région où il fait bon vivre.

Nous avons poursuivi la formation constante de notre personnel, une composante essentielle de notre organisation, afin de parfaire et d'améliorer nos pratiques. Soulignons particulièrement l'«Épreuve de coordination des mouvements» qui a outillé tous nos agents à détecter la conduite avec facultés affaiblies avec drogues et médicaments, la formation « haut risque » qui a procuré des techniques applicables en situation de danger et le projet-pilote de « sonomètre » de la Société d'assurance automobile du Québec.

Notre organisation est en mutation, je suis confiante pour l'avenir. Ce rapport vous permettra de constater que notre service policier fait une différence concrète dans la qualité de vie des citoyens. Merci à notre personnel d'avoir contribué à la réalisation de notre mission de protéger et servir la population et merci aux membres du Conseil d'administration pour leur important appui.

Diane Lavoie
Présidente

NOTRE ORGANISATION

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent fut créée le 22 mai 2004 suite à la conclusion d'une entente intermunicipale regroupant dix-sept municipalités de la rive-sud de Montréal. Le territoire desservi fait partie intégrante de la communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et nous offrons donc un service policier de niveau 2 en vertu de la Loi concernant l'organisation des services policiers.

LOGO DE LA RÉGIE

Le logo de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent fut créé par une compagnie spécialisée à partir d'une présentation et suite à un concours interne remporté par M. Yan Leduc.



La couleur bleue représentant les zones urbaines et la police municipale
La couleur or représentant les territoires agricoles



Notre mission

Maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique, prévenir et réprimer le crime et les infractions aux lois et règlements adoptés par les autorités municipales et en rechercher les auteurs.

Assurer la sécurité des personnes et des biens, autant des résidents du territoire desservi que ceux qui y transitent; Assurer la sauvegarde des droits et liberté; et intervenir avec diligence et respect.

Nos valeurs

Offrir un service de qualité dans le respect.

Territoire desservi

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent couvre un territoire de plus de 700 km² composé par dix-sept municipalités regroupant près de 198 000 résidents. Nous retrouvons des territoires plus urbains pour certaines municipalités alors que d'autres municipalités sont à vocation plus agricole. Cette variété amène donc nos policiers de la surveillance du territoire à être confrontés à plusieurs situations diversifiées, tant du point de vue criminel, de la sécurité routière que de la prévention.

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent dessert toute la MCR Marguerite-D'Youville, une partie de la MRC de la Vallée-du-Richelieu et une partie de la MRC de Rouville.

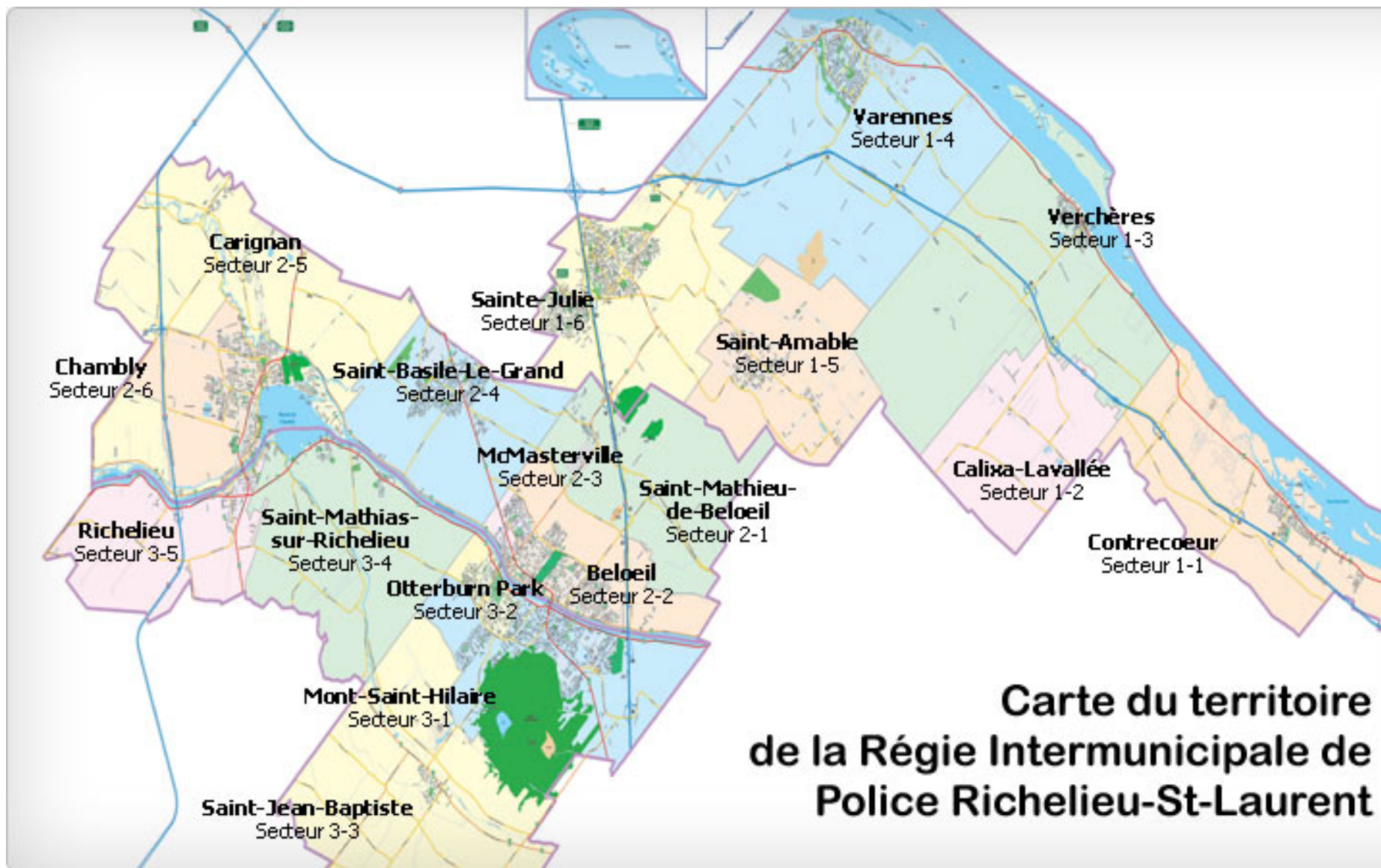
Le territoire est traversé par des axes routiers majeurs soit, les autoroutes 10, 20, 30 et les routes provinciales importantes 112, 116, 132, 133, 229 et autres.



Population :

<i>Villes</i>	<i>Population 2013</i>
<i>Beloeil</i>	<i>21 682</i>
<i>Calixa-Lavallée</i>	<i>497</i>
<i>Carignan</i>	<i>8 356</i>
<i>Chambly</i>	<i>26 922</i>
<i>Contrecoeur</i>	<i>6 900</i>
<i>McMasterville</i>	<i>5 746</i>
<i>Mont-Saint-Hilaire</i>	<i>18 818</i>
<i>Otterburn Park</i>	<i>8 470</i>
<i>Richelieu</i>	<i>5 496</i>
<i>Saint-Amable</i>	<i>11 847</i>
<i>Saint-Basile-le-Grand</i>	<i>17 065</i>
<i>Sainte-Julie</i>	<i>30 344</i>
<i>Saint-Jean-Baptiste</i>	<i>3 211</i>
<i>Saint-Mathias-sur-Richelieu</i>	<i>4 692</i>
<i>Saint-Mathieu-de-Beloeil</i>	<i>2 688</i>
<i>Varenes</i>	<i>21 142</i>
<i>Verchères</i>	<i>5 789</i>
<i>Total :</i>	<i>199 665</i>

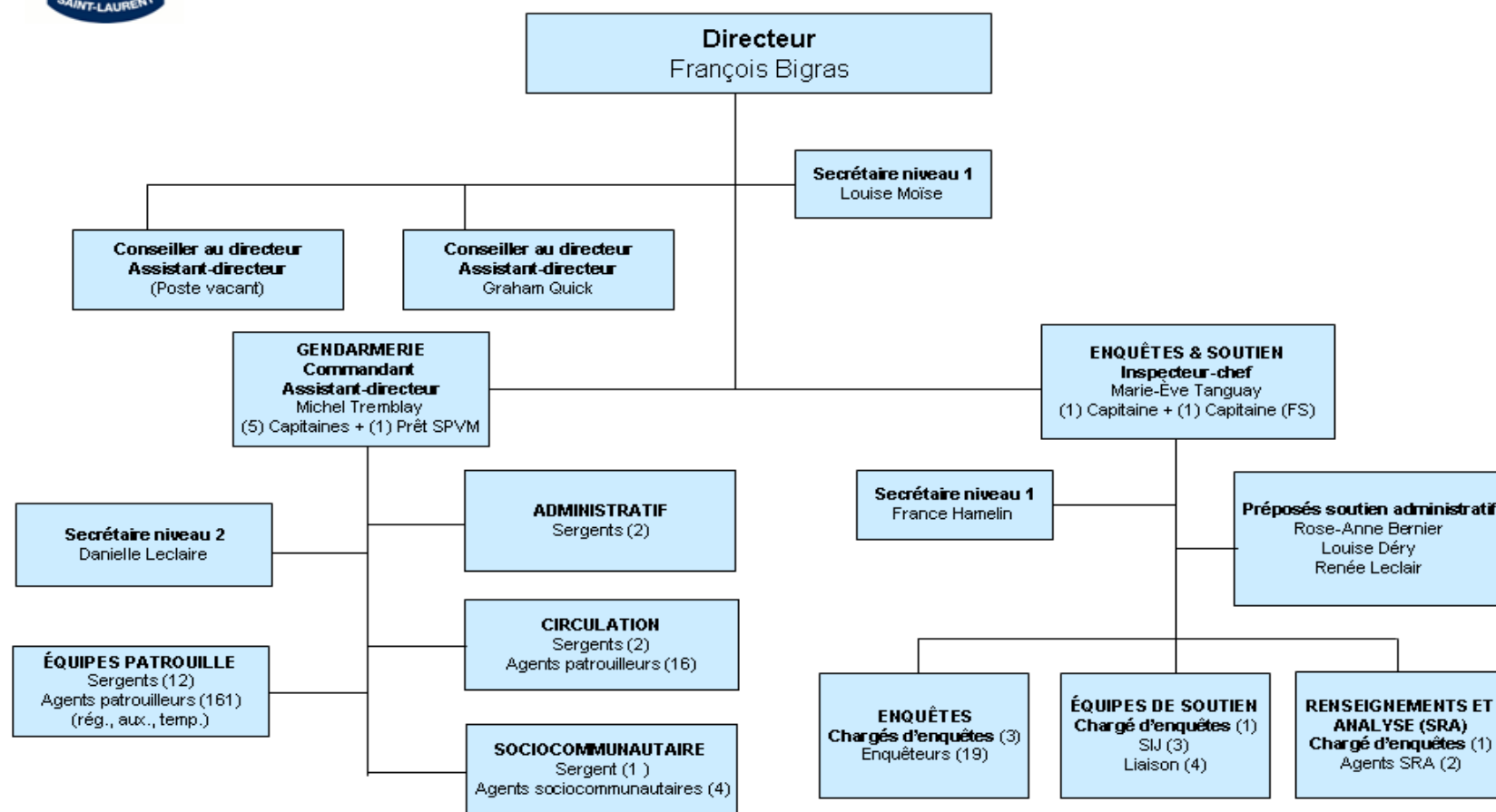
N.B. : Selon le décret de décembre 2013





RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ORGANIGRAMME DU SERVICE DE POLICE



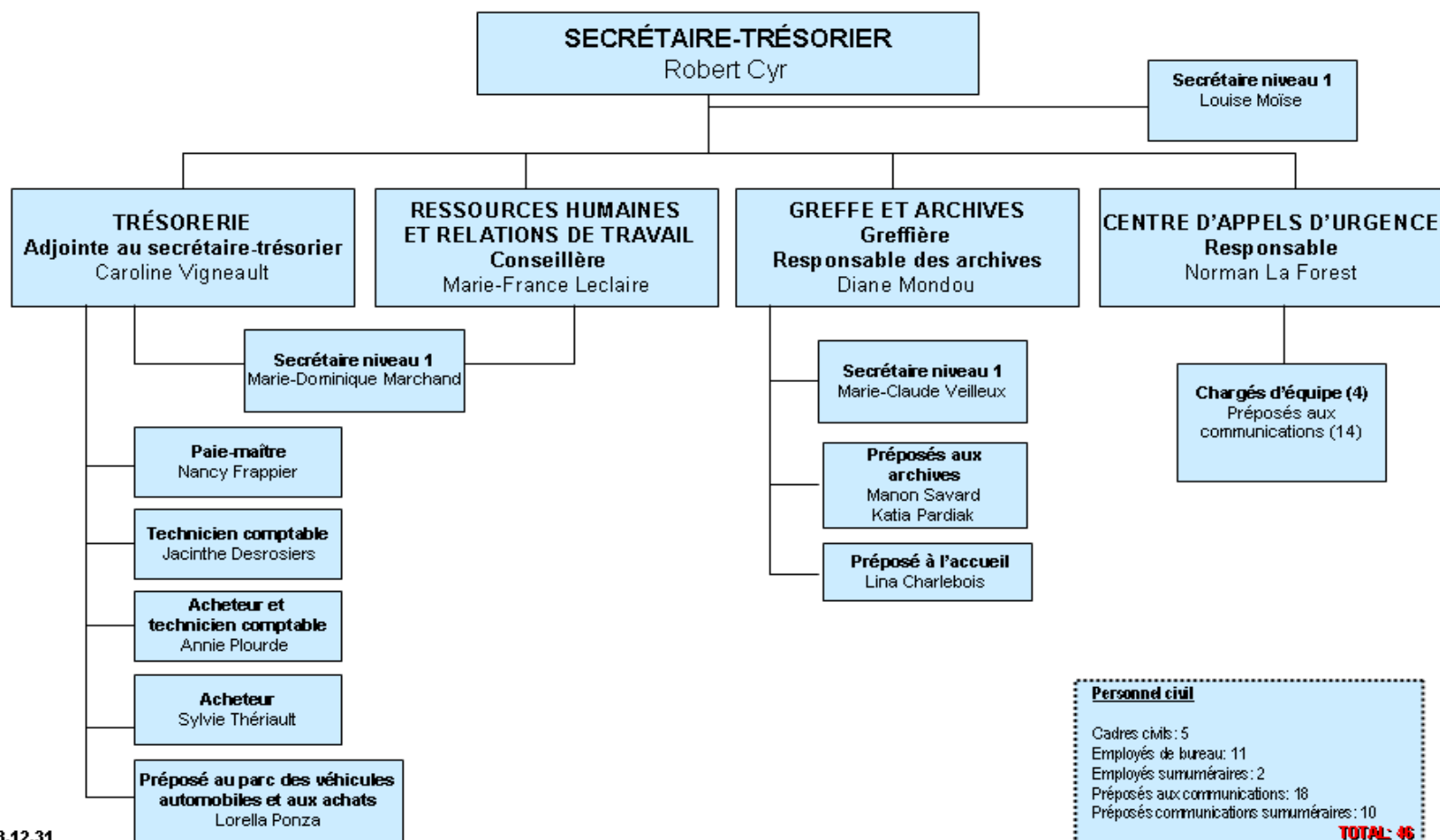
2013.12.31

Personnel policier	Personnel civil
Cadres policiers : 11	Employés de bureau: 5
Policiers permanents: 200	
Policiers temporaires: 31	
TOTAL: 247	



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ORGANIGRAMME DES SERVICES ADMINISTRATIFS



2013.12.31

NOTRE PERSONNEL

L'équipe de la Régie est composée de près de 300 employés.

Pour ce qui est du personnel policier, nous comptons sur 211 policiers permanents et 31 policiers temporaires pour un total de 242 employés. En période estivale, nous embauchons 25 policiers temporaires supplémentaires afin de remplacer le personnel en vacances et d'être en mesure de répondre aux demandes accrues pour cette période.

		FONCTIONS POLICIÈRES									
		Directeur		Assistant-directeur		Capitaine		Sergent		Agent	
		H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
ANNÉES DE SERVICE	0 - 5			1						11	2
	6 - 10	1								23	16
	11 - 15							5		28	10
	16 - 20					1		5		32	5
	21 - 25					1		4	1	21	4
	26 - 30					2	1	4	1	14	1
	31 - 35			1		2		1		6	
	36 - 40					1		1		5	
		1	0	2	0	7	1	20	2	140	38
	TOTAL	1		2		8		22		178	
	GRAND TOTAL : 211										



Étant une Régie intermunicipale, nous devons compter dans nos rangs, l'ensemble des activités administratives requises à la bonne marche d'une organisation de cette importance. Nous pouvons donc compter sur une équipe de 38 employés civils permanents. De ce nombre, 5 cadres civils, 16 employés administratifs et 17 préposés sont affectés à notre Centre d'appels d'urgence (CAU). Nous avons également 12 employés surnuméraires pour nous soutenir dans les activités administratives et les remplacements au CAU.

FONCTIONS CIVILES												
Années de service	Cadre	Secrétaire	Préposé soutien administratif	Préposé à accueil	Préposé aux archives	Technicien comptabilité	Technicien comptabilité acheteur	Préposé parc véhicules et achats	Acheteur	Paie-maître	Préposé aux communications CAU	Surnuméraire
0 - 5		1		1	2		1	1			9	11
6 - 10	2					1				1		
11 - 15	3	1	1								4	1
16 - 20		1									1	
21 - 25		1	1						1		3	
26 - 30		1	1									
TOTAL	5	5	3	1	2	1	1	1	1	1	17	12
GRAND TOTAL : 50												



SECTION SOCIOCOMMUNAUTAIRE

La Section sociocommunautaire développe, coordonne et supervise différents programmes communautaires et de prévention afin de prévenir et réduire la délinquance juvénile, de restreindre la victimisation des jeunes, des personnes âgées ou autres groupes spécifiques et d'accroître le sentiment de sécurité.

Les 4 axes, tel que définis dans la politique ministérielle sur la police communautaire, sont les pierres angulaires de toutes les orientations du service :

- Se rapprochant des citoyens ;*
- Établissant un partenariat durable avec ses partenaires ;*
- Utilisant une approche en résolution de problème ;*
- Appliquant le renforcement de mesures préventives.*

La réalisation des orientations ainsi définies prend la forme de nombreux services offerts à la population. Les citoyens sont au cœur de nos préoccupations et nous nous rendons disponibles pour prendre le pouls de ceux-ci ainsi que pour évaluer leur sentiment de sécurité lors de divers comités de sécurité publique municipale tout en nous permettant de demeurer au diapason des besoins de la communauté.

Nos principaux partenaires étant : la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), les centres de santé et services sociaux (CSSS) ainsi que trois commissions scolaires comptant plus de 64 établissements d'enseignement, répartis dans nos 16 municipalités. Nous tentons de mettre à profit plusieurs années de collaboration et d'adapter constamment nos programmes et nos interventions, principalement en matière de lutte à la violence et à l'intimidation. La loi 56 oblige les organisations scolaires à lutter contre l'intimidation et la violence, pour nous le cadre de référence des interventions policières dans les établissements scolaires nous incite à une collaboration étroite. Nous sommes donc un membre important du processus de lutte à l'intimidation, aux menaces et aux voies de fait. Nos conférences reflètent également cette orientation.

Nos commissions scolaires bénéficient toujours d'une offre de service de plus de 8 types de conférences visant la sécurité des jeunes du secondaire ainsi que 14 au niveau primaire. Une nouvelle approche dans le secteur des écoles secondaires du territoire nous a permis de démanteler plusieurs réseaux de drogues ainsi qu'un réseau de vols et recel.

La SAAQ fut au cœur de notre programme bienattache.com. Nous offrons déjà un service sur une base annuelle de vérification des systèmes de retenue pour bébé et enfants pour auto, mais également un programme échelonné sur un mois pour une vérification des systèmes de retenue pour enfant dans les véhicules. Ces vérifications se sont tenues dans les CPE et les écoles de premier cycle du primaire. Ce programme Montérégien fut d'ailleurs présenté au congrès du reseauintersection.ca comme une réussite en considérant la collaboration et l'enthousiasme suscité par ce projet et l'intérêt des partenaires et bénéficiaires.

La collaboration avec les CSSS a pris une forme toute particulière avec une problématique récente. Les premiers cas de maltraitance envers les aînés ont fait surface. Plusieurs organismes se sont regroupés pour détecter la maltraitance et diverses formes d'abus dont sont victimes les personnes âgées souvent dépendantes de leur entourage. Nous avons collaboré avec certains intervenants du CLSC pour s'assurer de la qualité des soins requis et de la qualité de vie des personnes âgées vulnérables, ce qui dans différents cas a mené à des procédures judiciaires.

Nous offrons toujours plus de 9 conférences pour protéger cette clientèle ainsi que le programme PAIR, qui cette année, a permis un sauvetage parmi 340 interventions pour une offre de service touchant approximativement 90 membres actifs. Le sauvetage fut effectué auprès d'un homme de 70 ans qui fut découvert au sol de son appartement suite à un malaise cardiaque puis aussitôt hospitalisé.*

* Service automatisé d'appels à domicile pour les personnes âgées vivant seules ou en perte d'autonomie.

Programme PAIR

Ce programme offrant un service d'appels informatisés chez les personnes vivant seules est toujours en vigueur et les sécurise.

	<i>Années</i>	<i>Membres</i>	<i>Alertes</i>	<i>Fondées</i>
HISTORIQUE	2010	137	464	5
	2011	149	470	0
	2012	170	476	3
	2013	90	340	1



UNE PRÉSENCE POLICIÈRE 24/24 HEURES

Surveillance du territoire

Afin d'assurer une présence rassurante sur l'ensemble du territoire, la Division de la gendarmerie compte sur quatre équipes de patrouilleurs qui travaillent en alternance de jour et de nuit sur des horaires de 12 heures. Bien que leur principal mandat consiste à répondre aux appels, à assurer une présence sur l'ensemble du territoire et à combattre diverses formes de criminalité, les patrouilleurs affectés à la surveillance du territoire contribuent grandement au volet sécurité routière. De plus, ils peuvent être appelés à encadrer divers événements festifs ou manifestations qui se déroulent au cours de leur quart de travail.

La sécurité routière – Primordiale à la Régie

La sécurité routière étant une priorité pour les résidants, la Régie a mis en place depuis quelques années une Section circulation. Cette section est composée de deux équipes de huit policiers, chacune supervisée par un sergent. Les policiers travaillent sur des horaires rotatifs tout au long de la semaine. La mission de la Section circulation est de faire respecter le Code de la sécurité routière et la réglementation municipale concernant la circulation. Elle s'occupe également des problèmes de circulation rapportés par nos partenaires municipaux et les citoyens du territoire, fait des recommandations sur les correctifs à apporter pour aider à solutionner ces problèmes et effectue des surveillances dans le cadre de la sécurité routière.

Les policiers ont reçu des formations spécialisées dans l'utilisation de certains appareils spécifiques à l'application de lois pour accomplir leur travail de façon efficace et professionnelle. Par exemple, la Section circulation est équipée de radars laser, de radars doppler, de photomètres, d'un véhicule lecteur de plaque ainsi que d'un nouveau sonomètre pour mesurer le bruit émis par les échappements de motocyclettes et cyclomoteurs.

Outre l'émission de billets d'infraction, la Régie met également en place divers programmes de prévention afin d'améliorer le bilan sur nos routes. Parmi ces programmes, notons ceux axés vers la lutte à l'alcool au volant. En cours d'année, plusieurs barrages de sensibilisation sont mis en place et des conférences sont réalisées dans les écoles à l'approche des bals de finissants.

En partenariat avec la Division gendarmerie et plusieurs autres corps policiers en Montérégie, notre Section circulation a participé au cours de l'année 2013 à plusieurs « opération FREINS. » Ces activités médiatisées et concertées consistent à mettre l'emphasis sur différents enjeux majeurs en sécurité routière dont par exemple : L'usage des appareils cellulaires par les conducteurs, le respect des traverses de piétons, la vitesse excessive et le port de la ceinture de sécurité.

Notre service de police – Présence et action à tous les niveaux

Afin de sensibiliser les automobilistes au respect du port de la ceinture de sécurité, deux séances de démonstration avec un véhicule tonneau simulant un capotage ont été effectuées, particulièrement auprès des jeunes en milieu scolaire.

De même, la vérification des sièges d'auto pour enfants a pris encore une fois en 2013 une grande place dans notre travail de prévention. Pendant près de 1 mois, soit durant plus de 200 heures, les agents sociocommunautaires ont procédé à la vérification des sièges d'auto en collaboration avec les CPE, le CLSC et la SAAQ. Dans cette perspective, notre service s'est grandement impliqué dans le programme Bien attaché.com avec plusieurs autres corps policiers de la Montérégie. Le poste de police de Beloeil étant désigné comme endroit de vérification permanent de sièges d'auto.

Nous avons également poursuivi, en partenariat avec la SAAQ, le programme Bon pied Bon œil, qui vise essentiellement à sécuriser les passages piétonniers.



Dimanche le 22 décembre 2013, la petite Charlie est née à bord d'une ambulance en bordure de l'autoroute à Sainte Madeleine sous l'escorte des policiers Jean Nicolas Gagnon et Caroline Loiseau. Une journée mémorable pour tous et toutes!

La Régie impliquée dans un projet pilote

Le bruit excessif de certains systèmes d'échappement des motocyclettes et des cyclomoteurs peut être une source de distraction importante pour les usagers de la route et peut nuire à la tranquillité des résidents.

Le Code de la sécurité routière comporte des dispositions pour limiter le bruit des véhicules routiers. Par contre, elles ne sont pas toujours faciles à appliquer en raison de l'évolution rapide des technologies reliées aux systèmes d'échappement.

Depuis mai 2013, la Société de l'assurance automobile du Québec a instauré un projet pilote impliquant une quinzaine de corps policiers Québécois dont, la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint Laurent. Ce projet est d'une durée de 3 ans.

La mesure du niveau sonore des systèmes d'échappement s'effectue au moyen de sonomètres fournis par la Société de l'assurance automobile du Québec et utilisés par des agents de la paix ayant suivi la formation. Cet outil s'ajoute aux moyens déjà employés par les policiers pour vérifier la conformité des systèmes d'échappement et ne les remplace pas. (Source : Site Internet SAAQ)

Ainsi au cours de la saison estivale 2013, les policiers de notre Section circulation ont effectué plusieurs barrages et opérations ciblées pour motocyclettes et cyclomoteurs dont une préventive le 10 juillet 2013. Celle-ci visait à inviter en toute courtoisie les motocyclistes à venir tester le niveau de son de leur motocyclette à l'aide du sonomètre, afin de vérifier la conformité avec les normes établies. En tout plus de 300 motocyclettes furent vérifiées lors des opérations en 2013.



Une présence et une proximité appréciée – L'escouade de policiers à vélo

Pour une cinquième saison, notre équipe de patrouilleurs à vélo a parcouru le territoire de la Régie durant la période estivale. Il faut comprendre que durant l'été, les caractéristiques et l'utilisation des espaces publics changent. Afin de supporter l'équipe de la surveillance du territoire, 20 policiers et 4 superviseurs sont affectés à la patrouille à vélo, de la fin mai au début septembre. Le travail de ces agents crée une proximité qui est grandement appréciée autant par les citoyens que par les commerçants.

Au total en 2013, cette escouade a effectué 2310 heures de patrouille réparties dans les 17 villes que nous desservons. La présence des policiers s'est fait sentir particulièrement dans les parcs, près des écoles, sur les pistes cyclables et sur les différentes artères commerciales et résidentielles. Les patrouilleurs de cette section sont spécialement formés pour intervenir rapidement et discrètement dans une multitude de contextes et le vélo devient littéralement un outil de travail qui permet des interventions tant de nature préventive que répressive. Cette équipe s'est forgée au fil du temps une solide et bonne réputation sur notre territoire.

Dans le même ordre d'idées, bien que cette escouade de patrouille favorise le rapprochement avec les citoyens par son volet communautaire et son approche éducative auprès des jeunes, elle possède un mandat important de répression lorsqu'il s'agit d'infractions en matière de stupéfiants et d'infractions à la réglementation municipale, au Code criminel et au Code de la sécurité routière.

La présence des patrouilleurs à vélo a un effet positif et préventif et augmente le sentiment de sécurité aux abords des écoles et des parcs. Il y a diminution des méfaits aux bâtiments publics. Les résultats les plus notoires se font sentir dans le cadre du flânage qui, particulièrement dans les parcs et espaces publics, est diminué de façon très significative.

De plus, au début septembre de chaque année lors de la rentrée scolaire, nos patrouilleurs à vélo assurent une présence constante et rassurante en milieux scolaires tant au niveau primaire que secondaire dans le cadre de la rentrée. De plus, ils effectuent plusieurs escortes de randonnées à vélo lors du début des classes.

Assurément, l'escouade à vélo se veut en complémentarité à la patrouille du territoire et permet un rapprochement et une proximité avec les citoyens.



Les accomplissements de la patrouille à vélo en 2013

24 policiers ont roulé du 21 mai au 7 septembre dans les 17 villes dont :

- 1265 constats émis au total. La majorité des constats ont été émis en rapport au Code de la sécurité routière, alors que plusieurs autres concernaient des infractions touchant les incivilités, le bruit, la paix, le bon ordre et la consommation d'alcool.
- 165 arrestations dont 136 en possession de stupéfiants, certains dans le but d'en faire le trafic. 28% des contrevenants étaient d'âge mineur et étaient admissibles à un avertissement en vertu de la loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA). Plusieurs saisies de stupéfiants et de matériel relié à la vente et au trafic ont découlé de ces arrestations. Il est question de 633 grammes de marijuana, 102 grammes de haschisch, 51 comprimés, 3.1 grammes de cocaïne et 313 cigarettes de contrebande saisies.
- Les policiers ont roulé quelque 630 heures lors d'événements sportifs ou culturels dont leur principal mandat était d'assurer un déroulement sécuritaire des activités.
- Tout au long de la saison estivale, ces mêmes policiers ont effectué plus de 34 services d'ordre et escortes de participants. Notons quelques-uns de ces événements les plus marquants : Le Tour de la montagne de Mont-Saint-Hilaire, Le motocross national de Sainte-Julie, Le tour cycliste Pierre Bruneau, Les grands airs de Varennes et le Festi-bière de Chambly pour ne nommer que ceux-là.

La rivière Richelieu : Une patrouille nautique assurée par la Sûreté du Québec en 2013

Les policiers de la Sûreté du Québec ont navigué sur les eaux de la rivière Richelieu sur notre territoire du 23 juin au 2 septembre, pendant plus de 280 heures. La patrouille nautique s'est accrue les fins de semaine et durant les vacances de la construction.

Des 115 embarcations vérifiées, 43 ont reçu un avertissement, 25 infractions sur la loi sur la marine marchande ont aussi été signalées. Rappelons que la patrouille nautique a pour principaux buts d'établir une quiétude de la population, permettre la pratique des sports nautiques dans un environnement sécuritaire et enfin, d'assurer le respect des lois sur les différents plans d'eau.

LA DIVISION ENQUÊTES ET SOUTIEN

La Division enquêtes et soutien compte 43 membres. Elle a pour mandat d'accomplir les demandes d'enquête en conformité avec notre niveau de service (niveau 2) et selon la Loi de police du Québec. Notre mandat nous amène à faire des enquêtes de toutes sortes; telles que voie de fait, meurtre, du vol de bicyclette au vol de banque, en passant par les introductions par effraction et le trafic de stupéfiants.

En 2013, notre Division enquêtes et soutien (DES) a poursuivi son travail afin de résoudre les crimes qui ont été commis sur le territoire que nous desservons. Nous nous assurons également de maintenir le sentiment de sécurité de l'ensemble des citoyennes et citoyens sur le territoire de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.

Tel que mentionné dans le rapport annuel de 2013, au cours de l'année 2012 nous avons modifié l'organisation de nos équipes d'enquêtes afin de regrouper les différentes activités. Nos attentes face à ce changement se voulaient davantage administratives qu'opérationnelles. Après une année, nous pouvons dire que les résultats sont très positifs, nous poursuivrons donc dans ce sens.

*Nous avons renouvelé notre entente de partenariat avec l'Escouade régionale mixte Tabac. Une équipe d'enquêteurs de différentes organisations unissent leurs efforts pour contrer la contrebande de tabac en Montérégie. Localement, nous maintenons l'assignation de 2 enquêteurs à la **lutte au trafic des cigarettes de contrebande** sur l'ensemble de notre territoire. Nos enquêteurs ont obtenu d'excellents résultats en 2013.*

Afin de nous aider dans notre lutte à la criminalité, la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent peut compter sur trois équipes de soutien, telles que l'identité judiciaire, les agents de liaison et la Section renseignements.

Renseignements et analyse

Notre Section renseignements et analyse (SRA) compte trois membres qui chaque jour prennent connaissance des rapports qui nous sont acheminés par la Division gendarmerie. Ils reçoivent aussi des informations du public via notre ligne «INFO-CRIME», qui est en fonction 24/24 heures.

Ils sont en contact étroit avec les autres corps de police environnants qui partagent avec nous le territoire de la grande région métropolitaine.

Leurs recherches facilitent grandement le travail des enquêteurs et patrouilleurs de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, afin de mieux diriger nos opérations et résoudre les enquêtes.

Identité judiciaire

Cette section comprend trois techniciens en identité judiciaire qui ont été formés au [Collège canadien de police](#). Ils ont les équipements nécessaires à la prise de photos, d'empreintes digitales, de prélèvements de substances biologiques, et de production de DVD pour les tribunaux.

Ils ont également reçu des formations spécialisées telles qu'identification de véhicule et investigation d'une scène d'incendie. Leur expertise et leur professionnalisme aident grandement les enquêteurs à résoudre un crime.

Liaison avec les cours

Le territoire de la Régie est très vaste et il se sépare en trois districts judiciaires. Cela nous amène à procéder dans trois palais de justice et aucun n'est sur notre territoire soit : Longueuil, Sorel-Tracy et Saint-Hyacinthe.

Cette section est composée d'un sergent, de 4 agents de liaison et de 3 secrétaires. 3 agents s'affairent aux différentes cours de justice que ce soit à la cour du Québec ou à l'une des 4 cours municipales. Le quatrième agent est affecté presque exclusivement à assurer le suivi des pièces à conviction.

Nos 3 secrétaires effectuent tout le travail clérical de cette section : alimentation des dossiers dans différentes banques de données, préparation des dossiers pour les enquêteurs et pour la cour ainsi que tout le suivi administratif relié aux 7,000 dossiers qu'elles traitent.



LE CENTRE D'APPELS D'URGENCE (CAU)

Le CAU est le lien entre les citoyens et les différents services d'urgence de la région. Son mandat ne se limite pas aux opérations policières, puisqu'il a également le mandat de traiter les appels pour les 15 municipalités de la Régie qui ont un service d'incendie ainsi que les appels pour les services ambulanciers. De plus, le CAU dessert quatre municipalités ne faisant pas partie de la Régie soit : Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Antoine-sur-Richelieu et Saint-Denis-sur-Richelieu.

Le CAU mise sur de nombreux outils technologiques pour assurer un traitement rapide des appels. Soulignons entre autres la répartition assistée par ordinateur, les radiocommunications et les ordinateurs véhiculaires dans les véhicules de la Régie.

Le Centre d'appels d'urgence est en opération 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Il est opéré par quatre équipes de quatre préposés aux communications, auxquels s'ajoute un cinquième préposé entre 11h00 et 19h00. Cette répartition des effectifs fait en sorte que le nombre de préposés en devoir varie de la façon suivante :

- 1- Pour la période entre 19h00 et 11h00 : 4 préposés.
- 2- Pour la période entre 11h00 et 19h00: 5 préposés

Appels téléphoniques reçus :

Les appels 9-1-1 sont compilés par le module Emergensys « journal 911 ».

Les appels autres que 9-1-1 sont compilés par un logiciel de statistiques téléphoniques Telecost.

Trois données d'appels téléphoniques entrant au CAU sont compilées. Il y a les appels provenant de personnes ayant composé le 9-1-1, les appels provenant de personnes ayant composé le 450-536-3333 ou le 1-888-678-7000 et finalement le total des deux.

APPELS	2013		
	Total	%	Moyenne / Mois
Administratifs	108 736	72%	9 061
9-1-1	41 250	28%	3 438
Tous les appels entrants	149 986	100%	12 499

L'analyse des données d'appels recueillies nous permet d'affirmer que :

- Le temps moyen de réponse aux appels 9-1-1 est de 5,85 secondes.
- La norme 9-1-1 est : « sur une base mensuelle, répondre aux appels d'urgence en moins de 10 secondes dans au moins 90 % des cas, à moins que des circonstances particulières justifient un délai plus long.
- La durée moyenne des appels 9-1-1 est de 1 minute et 15 secondes.

Cartes d'appels :

Divers types d'appels entrent au CAU et tous ne nécessitent pas la création d'une carte d'appel. L'analyse des données des cartes d'appels nous fournit donc un meilleur portrait de la situation réelle pour les intervenants de première ligne. Le tableau ci-bas démontre le nombre de cartes d'appels transmises au service de police et aux services de sécurité incendie. Pour ce qui est des services ambulanciers, le CAU agit comme centre primaire et il transfère l'appel au service ambulancier concerné. Le CAU n'effectue pas la répartition pour les services ambulanciers.

Cartes d'appels par type :

	2012		2013		Variation	
Police	43 499	75%	42 026	74,11%	-1 473	-3,5%
Incendie	4 295	7,4%	4 339	7,65%	44	1,01%
Ambulance	10 208	13%	10 341	18,24%	133	1,29%
Total	58 002	100%	56 706	100%	-1 296	-2,29%



Cartes d'appels détaillées :

	2012		2013		Variation	
Police avec assignation	36 509	83,93 %	35 264	83,91%	- 1 245	- 3,53%
Police admin.	1 937	4,45 %	2 071	4,93%	+ 134	+ 6,47%
Police autres	5 053	11,62%	4 691	11,16%	- 362	- 7,72%
Total	43 499	100%	42 026	100%	- 1 473	- 3,5%

Les données de cartes d'appels recueillies permettent aussi de savoir que :

- 83,91 % des cartes d'appels ont nécessité l'assignation d'au moins une ressource policière en 2013 (35 264 / 42 026) par rapport à 83,93 % (36 509 / 43 499) en 2012 ;
- 29 % des cartes d'appels ont nécessité l'ouverture d'au moins un numéro de dossier opérationnel en 2013. Cette donnée est inchangée par rapport à celle de 2012 ;
- En 2013, le ratio jour/Nuit des cartes d'appels générées avec un code de nature police est demeuré presque identique à celui de 2012 soit, 62 % de jour (6h30-18h30) et 38 % de nuit (18h30-6h30) en 2013 comparativement à 63 % de jour (6h30-18h30) et 37 % de nuit (18h30-6h30) en 2012.



Appels 9-1-1 par ville :

RANG	VILLES	TOTAL	%
1	<i>Chambly</i>	7 532	18,26%
2	<i>Beloeil</i>	6 763	16,40%
3	<i>Sainte-Julie</i>	5 023	12,18%
4	<i>Varennnes</i>	4 110	9,96%
5	<i>Saint-Basile-le-Grand</i>	3 793	9,20%
6	<i>Mont-Saint-Hilaire</i>	2 909	7,05%
7	<i>Calixa-Lavallée, Contrecoeur, Saint-Amable, Verchères</i>	2 666	6,46%
8	<i>Carignan</i>	2 472	5,99%
9	<i>Richelieu</i>	1 404	3,40%
10	<i>Otterburn Park</i>	1 061	2,57%
11	<i>McMasterville</i>	903	2,19%
12	<i>Saint-Mathieu-de-Beloeil</i>	849	2,06%
13	<i>Saint-Jean-Baptiste</i>	678	1,64%
14	<i>Saint-Mathias-sur-Richelieu</i>	508	1,23%
15	<i>Saint-Denis-sur-Richelieu</i>	394	0,96%
16	<i>Saint-Antoine-sur-Richelieu</i>	178	0,43%
17	<i>Villes externes</i>	7	0,02%
	TOTAL	41 250	100%

Note : À cause de particularités techniques hors de notre contrôle, les appels provenant des municipalités de Calixa-Lavallée, Contrecoeur, Saint-Amable et Verchères ont été classés par le logiciel comme étant de source sans information ou indéterminée et sont donc regroupés dans la même donnée statistique. Également, 7 appels provenant de villes non desservies par la Régie ont été reçus au CAU.

LA GESTION DE NOS RESSOURCES HUMAINES

Recrutement, embauche et développement organisationnel

La section des ressources humaines a pour mission de conseiller l'organisation sur toute question relative à la gestion des ressources humaines, à l'administration du personnel, aux relations de travail et au développement organisationnel.

Elle cherche à offrir le meilleur service à ses clients citoyens, employés, gestionnaires et à l'organisation dans son ensemble. Ses principales responsabilités sont :

- *Le recrutement et l'embauche du personnel de la Régie;*
- *La planification, l'organisation et la gestion des ressources humaines;*
- *L'administration des conventions collectives;*
- *La gestion de tous les programmes d'avantages sociaux offerts au personnel;*
- *La gestion de l'absentéisme et le suivi des dossiers en matière de santé et sécurité au travail;*
- *L'évaluation du rendement.*

Quelques données sur les activités 2013 :

- *Embauche de 25 policiers temporaires;*
- *Embauche de 4 surnuméraires pour le Centre d'appels d'urgence;*
- *Embauche de 2 préposés aux communications permanents pour le Centre d'appels d'urgence;*
- *Embauche de 2 préposés aux archives;*
- *Embauche de 1 technicien-comptable/acheteur;*
- *Embauche de 1 surnuméraire de bureau.*



La formation de notre personnel : Une priorité à la Régie

En 2013, encore une fois la Régie a déployé beaucoup d'efforts afin de maintenir et d'améliorer son offre de service à la population, en mettant sur pied et en diffusant les formations requises auprès de notre personnel.

Certaines activités de formation visaient le maintien des compétences de nos policiers alors que d'autres étaient destinées à augmenter les compétences dans des champs d'activités beaucoup plus pointus.

Le chef responsable de la formation et du développement organisationnel construit de façon annuelle une vision et un plan de formation pour l'année en cours en tenant compte entre autres des modifications législatives, des nouvelles réalités du travail du policier, des besoins organisationnels et des différents outils de travail à la disposition des agents de la paix.

De plus, ces formations sont pour la plupart diffusées à l'interne par certains de nos policiers qui ont au préalable été formés par différents experts dans le domaine et qui sont à même par la suite de diffuser les enseignements sur l'ensemble des équipes de travail.

Quelques exemples pour 2013 :

Nous avons mis beaucoup d'emphasis sur la formation des agents sur les « épreuves de coordination de mouvements » qui concerne les crimes reliés à la drogue et à l'alcool. 172 policiers ont été formés à cet effet.

155 de nos agents ont été formés aux techniques et à l'utilisation du bâton télescopique.

166 policiers formés par des agents de la section ENSALA (SQ, SPVM, GRC) concernant les armes à feu et la détection d'une personne armée.

95,6% de nos agents ont pratiqué le tir au pistolet dans une salle de tir mobile.

Programme d'induction complet pour l'intégration au service de 25 nouveaux policiers temporaires.

Projet pilote du sonomètre moto et requalification de 35 agents au radar laser et Doppler.

Nous poursuivrons les formations dans des institutions reconnues telles l'École nationale de police du Québec et le Collège canadien de police ainsi qu'en collaboration avec d'autres corps policiers environnants. Finalement pour l'année 2013, chaque policier a reçu 5 jours complets de formation.

Principales formations à la gendarmerie :

- Épreuve de coordination des mouvements ;
- Bâton télescopique ;
- Tir ;
- Induction de nouveaux policiers ;
- Agent évaluateur ;
- Sonomètre ;
- Cinémomètre -requalification (Doppler et laser) ;
- ENSALA ;
- Alcotest intoxilyser – requalification ;
- Transition datamaster ;
- Moniteur de tir – requalification.

Principales formations aux enquêtes :

- Formation initiale en enquête ;
- Enquête crimes graves à caractère sexuel ;
- Entrevue filmée de suspects ;
- Agent de renseignement ;
- Investigation d'une scène d'incendie ;
- Tir.



Déontologie et discipline

La profession de policier est encadrée par des règles strictes. Ainsi, différentes situations ou manquements peuvent être signalés par la population en général ou par des membres de notre service. Elles sont regroupées dans 3 grandes catégories : les plaintes de nature disciplinaire, les plaintes de nature déontologique et les allégations de nature criminelle.

Plainte disciplinaire :

Plainte relative à tout manquement ou omission concernant le devoir ou une obligation prévue au code disciplinaire par un policier ou un employé civil du corps policier. Il s'agit généralement de règles de conduites internes propres aux corps policiers.

Plainte déontologique :

Plainte relative à la conduite d'un policier visé par la Loi sur la police dans l'exercice de ses fonctions dans ses rapports avec le public constituant un acte dérogatoire au Code de déontologie des policiers du Québec. Il s'agit généralement de plaintes relatives au manquement d'un policier lors de son travail dans le cadre d'une intervention.

Allégation de nature criminelle :

Plainte relative à la conduite d'un policier constituant une infraction ou une dérogation au Code criminel. Dans tous les cas d'allégations criminelles visant l'un de nos membres, la situation doit être immédiatement signalée au ministre de la Sécurité publique ou son représentant. Il s'agit de la responsabilité du directeur ou de son mandataire. Par la suite, la situation doit être enquêtée à l'interne ou par un autre corps policier.

En fonction de son niveau de service, la Régie a les responsabilités suivantes en matière de déontologie et discipline :

- Appliquer le règlement relatif à la discipline;
- Transmettre les plaintes au Commissaire à la déontologie et assurer leur gestion;
- Réaliser les enquêtes relatives aux allégations criminelles;
- Assurer l'administration de la discipline, la liaison avec le Commissaire à la déontologie policière et les différentes activités de contrôle administratif;
- Coordonner le dossier des remises de médailles et décorations au personnel concerné du corps de police et des remises de citations à des citoyens.

Quelques données :

MANQUEMENTS DISCIPLINAIRES (RÈGLEMENT RSL #13)			
Nature de l'infraction	Dossiers 2011	Dossiers 2012	Dossiers 2013
Négliger de prendre un rapport	0	1	1
Adopter une attitude irrespectueuse envers ses supérieurs	0	2	3
Déroger à son horaire de travail	1	0	0
Retard à la cour	1	1	0
Contrevenir à toute loi ou règlement	1	5	0
Être responsable d'un accident avec un véhicule du service	1	0	0
Autre manquement	1	3	5
Total :	5	12	9

ALLÉGATIONS CRIMINELLES (ART. 286 LOI DE POLICE)			
	Dossiers 2011	Dossiers 2012	Dossiers 2013
Sans accusation	2	1	3
Sous enquête	0	0	1
Total	2	1	4

DÉONTOLOGIE POLICIÈRE						
	2011		2012		2013	
	dossiers	policiers	dossiers	policiers	dossiers	policiers
Plaintes reçues	29	40	15	22	23	32
Décision prises suite à la réception de la plainte						
Enquête	1	1	1	1	3	4
Conciliation	9	12	6	10	3	4
Refus d'enquêter	16	24	6	8	11	12
Total	26	37	13	19	17	20
Traitement des dossiers en conciliation obligatoire	9		6		3	
Mettre fin à la conciliation	1		1		1	
Conciliation réussie	3		2		2	
Échec de la conciliation	1		1		0	
Total	5		4		3	
Traitement des dossiers en enquête						
Enquête décrétée à la réception de la plainte et suite à un échec de la conciliation						
Sans enquête criminelle			2		3	
Avec enquête criminelle			2		0	
Enquête en cours de complément	1		2		2	
Attente de décision	1		0		0	
Mettre fin à l'enquête	0		0		0	
Rejet de la plainte après enquête	0		0		1	
Citation devant comité de déontologie policière	0		0		0	

LA GESTION DE NOS RESSOURCES PHYSIQUES ET FINANCIÈRES

La section des ressources financières et matérielles, sous l'autorité de l'adjointe au secrétaire-trésorier, planifie, contrôle et assure le suivi des opérations financières et budgétaires de la Régie et ce, conformément aux lois, règlements, politiques et normes comptables généralement reconnus. Cette section est aussi responsable de l'ensemble de l'approvisionnement de la Régie. Elle met aussi à la disposition des autres services de la Régie, son expertise financière dans leurs prises de décisions. Voici les principales tâches de ce service :

- *Préparation et suivi budgétaire;*
- *Rapports financiers;*
- *Tenue des registres comptables;*
- *Gestion des comptes fournisseurs;*
- *Gestion des comptes recevables;*
- *Gestion de la paie;*
- *Gestion des immobilisations et suivi des dettes;*
- *Gestion du fonds de roulement;*
- *Approvisionnement des biens durables et non durables;*
- *Gestion du quartier-maître;*
- *Gestion de la flotte automobile.*

L'équipe qui supporte l'adjointe au secrétaire-trésorier dans ses fonctions se compose d'une technicienne comptable, d'une technicienne comptable et acheteuse, d'une paie-maître, d'une acheteuse et d'une préposée au parc de véhicules automobiles.





RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2013

Revenus

Quotes-parts	29 898 972 \$
Amendes	5 248 201 \$
Redevances Centrale 911	782 000 \$
Autres services rendus	790 975 \$
Autres revenus	100 464 \$
Total des revenus	36 820 612 \$

Dépenses de fonctionnement

Administration générale

Conseil d'administration	121 661 \$
Gestion financière et administrative	884 200 \$
Greffe et archives	367 802 \$
Gestion du personnel	450 697 \$

Total administration générale 1 824 360 \$

Activités policières

Administration, gendarmerie, enquêtes et soutien	31 577 260 \$
Centrale 911	3 003 235 \$

Total activités policières 34 580 495 \$

Frais de financement 800 669 \$

Total dépenses de fonctionnement 37 205 524 \$

Surplus (déficit) de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(384 912) \$
---	---------------------

Ajustement des immobilisations

Produit de disposition	69 784 \$
Amortissement	1 236 336 \$
(Gain) perte sur disposition	10 061 \$

Financement

Remboursement de la dette à long terme	(642 841) \$
--	--------------

Affectations

Virement au fonds de roulement	(316 405) \$
Fonds non affectés - Surplus accumulé	67 977 \$
Montant à pourvoir dans le futur	(40 000) \$

Total des ajust. des immobilisations, du financement et des affectations 384 912 \$

Surplus de l'exercice à des fins budgétaires	- \$
---	-------------

ANALYSE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR OBJET

Rémunération du personnel et cotisations de l'employeur 30 646 434 \$

NOS RÉSULTATS

Bilan routier et constats d'infraction

Bilan routier	Catégories d'accidents	2011	2012	2013	Variation (2013 vs 2012)
	Collisions mortelles	2	5	6	+2%
	Collisions avec blessés graves	37	26	3	-88%
	Collision avec blessés légers	484	486	473	-2%
	Collisions matérielles	1 265	1 175	1 196	+1%
	TOTAL	1 788	1 692	1 702	+0,5%
	Victimes décédées	3	5	8	+60%
	Victimes blessées gravement	42	27	34	+25%
	Victimes blessées légèrement	659	653	648	-0,7%
	TOTAL	704	685	690	+0,7%

Infractions	Infractions relatives à la conduite avec capacités affaiblies	2011	2012	2013	Variation (2013 vs 2012)
	Conduite avec capacités affaiblies	363	340	282	-17%

Constats	Constats d'infraction liés aux véhicules	2011	2012	2013	Variation (2013 vs 2012)
	Infractions en stationnement	6 328	6 306	5 868	-7%
	Infractions en mouvement	36 236	44 559	48 958	+10%
	TOTAL	42 564	50 865	54 826	+8%

Constats	Constats d'infraction – autres règlements municipaux	2011	2012	2013	Variation (2013 vs 2012)
	Autres règlements municipaux	1 202	816	1 612	+97%

Criminalité

Crimes	Crimes contre la personne	2011	2012	2013	Variation (2013 vs 2012)
	<i>Meurtres</i>	2	1	0	-
	<i>Négligences crim. causant la mort</i>	0	0	0	-
	<i>Tentatives de meurtre</i>	1	6	1	-83%
	<i>Infractions d'ordre sexuel</i>	60	74	68	-8%
	<i>Voies de fait</i>	489	490	509	+19%
	<i>Vols qualifiés personne</i>	9	12	8	-33%
	<i>Vols qualifiés commerce</i>	26	24	27	+12%
	<i>Vols qualifiés banque</i>	0	2	0	-
	<i>Proférer des menaces</i>	259	258	289	+12%
	<i>Autres</i>	209	199	222	+11%
	TOTAL	1 055	1 066	1 125	+5%

Crimes	Crimes contre la propriété	2011	2012	2013	Variation (2013 vs 2012)
	<i>Introd. par effraction résidence</i>	636	519	586	+12%
	<i>Introd. par effraction commerce</i>	176	201	146	-27%
	<i>Vols de véhicule</i>	425	365	268	-26%
	<i>Vols dans et sur véhicules</i>	532	413	445	+8%
	<i>Méfais</i>	721	709	468	-34%
	<i>Autres</i>	1 636	1 528	1 308	-14%
	TOTAL	4 126	3 735	3 221	-13%

Total crimes contre la propriété et crimes contre la personne		2011	2012	2013	Variation (2013 vs 2012)
		5 172	4 801	4 346	-9%

Autres infractions	Autres infractions au Code criminel	2011	2012	2013	Variation (2013 vs 2012)
	<i>Prostitution</i>	0	1	0	-
	<i>Infractions relatives aux armes</i>	15	20	11	-4%
	<i>Infractions contre l'administration de la loi et justice</i>	267	296	157	-46%
	<i>Autres</i>	45	58	188	+224%
	TOTAL	329	375	356	-5%